

polémiques

+ RÉGIONS

LA ZOOM

Peut-on reprendre de l'espace à la voiture en ville ? P. 14 & 15

L'INTERVIEW

Vincent de Coorebyter, directeur du Crisp, décrypte l'accord sur BHV. P. 13

Di Rupo, génie ou traître ?

La voie du 16 rue de la Loi, siège du Premier ministre, semble désormais toute tracée pour le président socialiste. En concluant un accord sur la scission de BHV, le formateur a réalisé mercredi une percée majeure. Même s'il reste trois chantiers d'envergure : réforme de la loi de financement, transferts de compétences et assainissement budgétaire. Pour mener à bien cette ambition et sauver le pays, a-t-il trahi la cause francophone ? Tous les observateurs scrutent à la loupe les compensations obtenues à la scission de BHV. Comme souvent, le diable se cache dans les détails. Le FDF a déjà dit tout le mal qu'il en pensait. Mais les analystes, eux, sont plus modérés...



© BELGA

Pascal Delwit

Politologue de l'Université libre de Bruxelles (ULB)



© OLIVIER PAPEGNIES.

« Elio, futur premier ministrable »

Elio Di Rupo, génie ou traître de la cause francophone ?

Très clairement génial, personne ne parle de trahison. C'est un accord sur une question extrêmement compliquée et délicate dont on parle depuis 1963. Atteindre un accord sur BHV avec huit partis, tient de l'exploit d'autant plus qu'il est francophone. Ses compétences propres ont joué un rôle essentiel entre les différentes sensibilités et composantes des négociateurs. In fine, Charles Michel a également joué un rôle essentiel. Le contexte, la peur du vide a aussi joué. Si cette négociation échouait, l'horizon aurait été complètement bouché. On était à deux doigts d'un chaos institutionnel.

La dramatisation de mercredi était-elle orchestrée par Elio Di Rupo ?

Elle était à la fois voulue et à la fois fondée. Il y avait la perspective d'un non-accord après plus de 460 jours suivant les élections combiné aux pressions internationales et socio-économiques. Ce n'est pas rien...

Était-il le seul à pouvoir décrocher un tel accord ?

Dans le scénario post-électoral 2010, oui. Au lendemain des élections du 13 juin 2010, mon sentiment était qu'Elio Di Rupo et Bart De Wever pouvaient y arriver. Di Rupo y a toujours cru, De Wever également au début et puis plus du tout. Il ne faut pas oublier que Di Rupo s'est fait désavouer après sa première mission... On n'est pas encore au bout du chemin, mais ce qui s'est passé mercredi est une ouverture forte vers un accord et la formation d'un gouvernement au fédéral.

A-t-il dû faire des concessions majeure-

res ? Pour sauver le pays ou éviter une catastrophe à la Wallonie ?

Par définition, quand vous avez huit partis de deux rôles linguistiques différents, il n'y a aucun grand vainqueur ni aucun grand perdant. Côté flamand, il y a la satisfaction de la scission de l'arrondissement électoral BHV ; côté francophone, il y a le maintien du statut spécial des facilités pour les habitants des six communes de la périphérie qui est une sorte de lien avec Bruxelles. Entre autres...

Un Premier ministre francophone en la personne d'Elio Di Rupo, ça se précise ?

On peut dire que oui. C'est vraiment sous sa houlette et à partir de sa note qu'on a pu atteindre ce premier accord. S'il devait y avoir une revendication flamande en ce sens au cours des négociations, je vois mal qui pourrait revendiquer ce poste... Ça ne pourrait être qu'un CD&V, mais je ne vois pas qui. Il ne faut pas non plus oublier ce que pèse la famille socialiste au niveau électoral.

A-t-il prouvé cette fois qu'il avait une véritable carrure d'homme d'Etat ?

Oui, je pense. Il n'est pas le seul, mais c'est l'homme politique qui, dans la continuité, a le plus prouvé qu'il était capable de faire des compromis et qu'il avait le sens de l'Etat. Il a également réussi à entraîner les autres vers ce « sens de l'Etat ».

Les Flamands sont-ils prêts à accepter un Premier ministre francophone, le premier depuis VDB en 1979 ?

Ce ne sera peut-être pas facile, mais c'est légitime à de nombreux points de vue. ■

Propos recueillis par PHILIPPE DE BOECK

Hugues Dumont

Professeur de droit constitutionnel aux facultés Saint-Louis à Bruxelles



© PIERRE-YVES THIENPONT.

« Il n'a pas trahi les francophones »

Elio Di Rupo est-il un génie ou un traître à la cause francophone tant il a dû faire des concessions ?

Ni l'un ni l'autre. C'est certainement une personnalité politique de grand talent, mais parler de génie me semble exagéré. Ce n'est pas un traître non plus.

Je vois un acquis majeur à cet accord sur BHV. Les six communes à facilités de la périphérie deviennent, sur le plan électoral, un canton hors norme et constitutionnalisé, ce qui me semble de la plus haute importance. Ce canton électoral sera rattaché à la fois à la circonscription électorale de Bruxelles et à celle du Brabant flamand.

C'est une forme de corridor démocratique, au fond...

Oui, sûrement, d'autant que dans ces six communes, il y a Rhode-Saint-Genèse qui forme une continuité territoriale entre Bruxelles et la Wallonie. C'est important parce que les francophones y sont majoritaires. Et l'on ne peut pas négliger l'hypothèse, que je ne souhaite pas, d'une négociation future sur la partition de l'Etat belge. Ce caractère tout à fait exceptionnel de ce canton électoral serait un des arguments que l'on pourra invoquer contre la transformation brutale de la frontière linguistique en une frontière internationale. C'est un point essentiel. Si Di Rupo avait transigé sur ces six communes stratégiques, j'aurais crié à la trahison.

Par contre, il y a un recul en ce qui concerne les droits administratifs...

Pour moi, il n'y a pas de recul. Ce qui est à la source des tracasseries administratives que subissent les francophones dans les communes à facilités, c'est une jurisprudence mi-

litante des chambres unilingues flamandes du Conseil d'Etat, qui s'est constituée depuis 1973, avec une interprétation radicale de l'homogénéité linguistique territoriale. Elle fut à l'origine tant des circulaires Peeters que de la non-nomination des trois bourgmestres. Les négociateurs francophones misent sur un élément neuf : en cas de contentieux, c'est l'assemblée générale du Conseil d'Etat, linguistiquement paritaire, qui se prononcera. Celle-ci pourrait infléchir la jurisprudence.

On abandonne les francophones hors des communes à facilités, si ce n'est pour les droits judiciaires...

Ce qui n'est pas banal. Et il y aura un ancrage de cela dans une loi spéciale.

Le FDF refuse l'accord. Y a-t-il des raisons pour cela ?

Il est évident qu'il y a un recul pour les francophones de manière constante depuis 1963. Le recul le plus fort, cette fois, c'est la scission de BHV qui faisait partie du compromis tout à fait explicite de cette époque. L'enfermement de Bruxelles dans les dix-neuf communes n'avait été décidé que moyennant le maintien de BHV et des facilités qui n'étaient pas du tout extinctives. Par rapport à cela, il est évident qu'il y a un recul, le FDF a raison. La question est de savoir si, dans le rapport de forces actuel avec la montée de la N-VA, les francophones pouvaient obtenir davantage. Je ne le crois pas. Elio Di Rupo se dirige vers le 16 rue de la Loi sans renoncement majeur. Même si on ne peut évidemment pas crier victoire. ■

Propos recueillis par OLIVIER MOUTON

► P.2 À 5 NOS INFORMATIONS